

Avranches

Avranches. Un dispositif pour favoriser la scolarisation précoce

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 21 mars 2018

268 mots



Anne Herlin, inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription d'Avranches. - Crédit Archives Ouest-France

Le dispositif accueil enfants de moins de 3 ans vient d'être créé à l'école Pierre-Mendès-France, à Avranches. Anne Herlin, inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription d'Avranches a répondu à nos questions.

En quoi consiste le dispositif qui vient d'être mis en place à l'école Pierre-Mendès-France ?

Le dispositif accueil enfants de moins de trois ans, qui existe déjà à Saint-Lô et à Cherbourg dans la Manche, permet d'accueillir, comme son nom l'indique, des enfants de moins de 3 ans dans de meilleures conditions. Il a été créé à Pierre-Mendès-France parce que c'est l'école politique de la ville. Elle se trouve dans un quartier où résident des enfants du Cada, qui, parfois, ne parlent pas Français.

En quoi se différencie ce dispositif de la classe de très petite section ?

Le dispositif favorise la scolarisation précoce des élèves qui en auraient le plus besoin. Du mobilier aux horaires, il y a plus de souplesse dans cette classe que dans une dite « normale ». Il y aura un enseignant pour entre douze et quinze élèves.

Comment se font les inscriptions ?

Normalement. Une fois que les familles ont inscrit leurs enfants de moins de 3 ans, il y a un travail de concertation avec les enseignants pour identifier les élèves qui bénéficieront le plus de ce dispositif. C'est une chance supplémentaire qu'on donne pour les élèves de la Ville d'Avranches. Les inscriptions pour la rentrée 2018 peuvent se faire dès maintenant.

Vendredi 23 mars, de 16 h 45 à 19 h, portes ouvertes de l'école Pierre-Mendès-France.

Propos recueillis par Flora GELOT.